

23 déc 2020 -18:51

## Petra De Sutter prolonge les contrats Rosetta en raison de la COVID-19

*La ministre de la Fonction publique Petra De Sutter prolonge d'un an les contrats Rosetta de quelque 150 jeunes agents fédéraux. Cette intervention était nécessaire, notamment pour ne pas mettre en difficulté certains services publics fédéraux. « Si nous ne le faisons pas, nous courons le risque de perdre un certain nombre de jeunes collaborateurs talentueux », indique la ministre De Sutter.*

Depuis un certain temps, le secteur public parvient à attirer de jeunes collaborateurs en leur évitant de passer par toute la procédure de sélection, grâce à un contrat dit « Rosetta ». Ce système - qui s'adresse aux jeunes jusqu'à 26 ans - a été introduit au début des années 2000 afin de lutter contre le chômage élevé des jeunes. La chance a ainsi été donnée à bon nombre de jeunes, principalement peu qualifiés, de travailler pour le secteur public, sans devoir passer par les tests de sélection éprouvants. Ce n'est que lorsqu'ils souhaitent obtenir un contrat définitif, après l'âge de 26 ans, qu'ils doivent réussir ces tests, même s'ils ont alors une expérience supplémentaire et des compétences nécessaires en poche.

« Nous constatons dans la pratique que si ces jeunes passent les tests de sélection à l'âge de 26 ans, ils ont fait beaucoup de progrès par rapport à leur situation en début de carrière dans l'administration », déclare la ministre De Sutter. Sans cette procédure de recrutement rapide, ils n'auraient jamais pu devenir les agents prometteurs qu'ils sont aujourd'hui. Mais en raison de la crise du coronavirus, nous risquions de perdre beaucoup de ces jeunes talentueux, car depuis des mois, les épreuves spécifiques aux fonctions ne sont plus organisées. Seules les épreuves génériques par niveau de fonction demeurent actuellement, mais ce n'est pas suffisant. En outre, certains services publics fédéraux risquaient également de connaître des difficultés parce qu'ils n'étaient pas en mesure de renouveler les contrats de ces jeunes travailleurs. Pour assurer la continuité du service dans certaines places dans l'administration et donner une chance équitable à ces jeunes collaborateurs, nous devons au moins prolonger jusqu'à fin 2021 les contrats Rosetta qui viennent maintenant à échéance. Cette mesure leur donnera une chance équitable de réussir une sélection comparative afin de continuer à occuper leur poste au sein de l'administration. »

Petra De Sutter, Vice-Première ministre et ministre de la  
Fonction publique, des Entreprises publiques, des  
Télécommunications et de la Poste  
Tour des Finances  
Boulevard du Jardin botanique, 50  
1000 Bruxelles  
Belgique  
<https://desutter.belgium.be>  
[info@desutter.fed.be](mailto:info@desutter.fed.be)

Tobias Daneels  
Porte-parole  
+32 486 14 88 13  
[tobias.daneels@desutter.fed.be](mailto:tobias.daneels@desutter.fed.be)